

Dès son bas âge, il donna des marques d'énergie qui lui valurent plus tard ses titres à la gloire. Le théâtre où il se trouvait n'offrait aucune voie à sa légitime ambition ; il partit donc fort jeune à bord d'un vaisseau de guerre et s'engagea dans la marine anglaise. Le champ d'honneur était vaste du temps de l'empire. Nous n'avons aucuns documents qui nous autorisent à dire qu'il se distingua ; mais la conduite qu'il tint plus tard en Canada nous porte à croire qu'il fit partout son devoir, et le grade qu'on lui donna en arrivant, semble le prouver. D'ailleurs, dans ce mélange d'exploits merveilleux, où les grandes actions passaient pour ordinaires, il n'est pas étonnant qu'on n'ait pas tenu compte de la conduite d'un simple soldat. Quoiqu'il en soit, il résolut, à son retour, de mettre au service de sa patrie les vertus militaires dont il était orné.

De tout temps on avait compris que le Haut-Canada, avec une frontière d'au-delà de 1,300 milles, exigeait une bonne marine en cas d'hostilité avec nos voisins. L'attention des gouverneurs français même, avait souvent été attirée vers ce point ; la guerre de l'indépendance américaine démontra plus que jamais qu'il était de la plus grande importance d'obtenir la suprématie sur les lacs ; aussi s'occupait-on de prévenir les américains qui, eux aussi, n'avaient pas jugé à propos de rester en arrière sous ce rapport.

En conséquence, le gouvernement avait créé une marine provinciale pour croiser sur les lacs et veiller aux frontières. Ce fut dans cette marine que Frédéric Rolette entra. Par commission du 4 octobre 1808, il fut nommé second lieutenant dans l'armement naval de Sa Majesté.

La paix ne procura aucune occasion à Rolette de se distinguer ; cependant, ses qualités furent appréciées par les autorités militaires et comme en prévision d'une guerre prochaine, on avait besoin d'officiers recommandables, on jeta les yeux sur lui, en le promouvant, le 25 avril 1812, au grade de premier lieutenant et en lui confiant le commandement du brigantin *Le Hunter*, qui devait croiser sur les lacs Erié et Ontario, avec le *Queen Charlotte*, commandé par le capitaine Hall et le *Lady Prevost*, commandé par le lieutenant Barwis.

Les difficultés qui existaient entre les Etats Américains et l'Angleterre, au sujet du droit de visite, introduit dans le Code maritime de celle-ci, comme complément de l'état de blocus, dans lequel elle avait mis les côtes d'une partie du continent Européen, venaient de se résoudre. Les nuages épais qu'avait accumulés à l'horizon le souffle de la discorde, menaçaient de se décharger ; l'équilibre établi entre les puissances venait de se briser ; les